

COMMUNE DE VERNIER

QUESTION ÉCRITE

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Engagement d'IKEA à embaucher du personnel local à Vernier

Messieurs les Conseillers Administratifs,

Avant l'ouverture de son magasin à Vernier, IKEA s'est engagée à privilégier le recrutement, l'intégration et l'emploi de résidents locaux.

Je pense qu'il est important que le Conseil administratif se renseigne concernant cet engagement et s'il est toujours d'actualité. Car cela pourrait avoir un impact significatif sur l'emploi.

Peut-on demander à IKEA un retour concernant le recrutement de Verniolans ?

Si oui, je souhaiterais connaître :

1. Quel pourcentage de la main-d'œuvre d'IKEA à Vernier est composé de résidents locaux ?
2. Quelles initiatives spécifiques IKEA a-t-elle mises en place pour attirer et retenir les talents locaux ?

Je vous remercie pour votre attention.

Diane Graber
Conseillère municipale

Vernier, le 15 janvier 2024